

République du Sénégal

Région de Saint Louis

Conseil Régional

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16/07/2005

L'an deux mil cinq, le seize du mois de juillet, s'est tenue à l'hôtel de région de Saint Louis, la réunion de la commission permanente du conseil régional sous la présidence de son président, Aliou NIANG, à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- 1/ Compte rendu des activités des conseillers régionaux
- 2/ Examen et pré-validation des projets de la coopération décentralisée
- 3 / Plan de recollement de Guet Ndar
- 4/ Questions diverses

Etaient présents (cf liste de présence)

1/Compte rendu des activités des conseillers régionaux

Après avoir remercié les conseillers pour leur présence à cette réunion, Monsieur NIANG a donné la parole au conseiller Waly GUEYE pour faire le point de l'inauguration du Service des Urgences Centralisées à laquelle il a eu à représenter le Conseil Régional.

Selon ce dernier, cette cérémonie a eu pour cadre l'hôpital de Saint Louis et s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Sénégal, du Secrétaire Général du Ministère de la Santé, du Gouverneur de la Région de Saint Louis et d'un parterre d'autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières. Tout s'est bien passé et à l'issue de la cérémonie officielle, un déjeuner a été offert aux invités, auquel il a représenté le Conseil Régional.

Pour sa part, le président du conseil régional a rendu compte de la visite qu'il a rendue aux sinistrés du marché de Ndar Toute, suite à l'incendie qui en a ravagé une bonne partie. A cette occasion, un chèque d'un million leur a été remis au nom du conseil.

A sa suite, Monsieur Bocar SALL a informé la commission de sa participation, au nom du conseil régional, au séminaire de Kaolack organisé par l'APR sur l'Environnement (cf compte rendu écrit en annexe pour plus de précision).

Le président Aliou NIANG interviendra après pour demander que les éléments de ce point soient rediscutés lors de la prochaine session du Conseil non sans préciser que la rencontre de Kaolack faisait suite à l'audience que le Président de la République a accordée à leur association, l'Association des Présidents de Région (APR).

Concernant les cadres de concertation, un est créé entre la commune de Saint-Louis et le Conseil Régional, tout comme il en existe également à Podor entre collectivités locales

du Département. Cette dynamique est aujourd'hui encouragée dans le département de Dagana. Ce qui permettra au bout du compte la mise en place d'un cadre régional de concertation, qui, à l'heure actuelle, est au stade de projet.

Le président Moussa SOW a fait le point de la mission qu'il a effectuée au Maroc du 5 au 12 juin 2005 dans le cadre des rencontres annuelles d'échanges entre collectivités locales du Sénégal et celles du Maroc, en compagnie du conseiller régional Assane Thiané DIEYE et du Gouverneur de la région. Ces rencontres étaient organisées par le Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques.

Au cours de cette mission, trois régions du Maroc ont été visitées et partout la délégation a eu le privilège d'être reçue par les wali. A l'issue de ces rencontres, certaines régions marocaines, en l'occurrence FEZ, ont manifesté leur désir d'entrer en relation de partenariat avec notre Région. Un des résultats de cette rencontre a été la création d'une commission d'intermédiation.

Pour le président du Conseil Régional, la présence du gouverneur à cette délégation se justifiait par le souci de montrer les rapports de bon voisinage qui existent au Sénégal entre l'administration déconcentrée et celle décentralisée.

Sur ce registre, les conseillers ont plaidé pour leur spécialisation pour les missions à l'étranger. Certains ont, par ailleurs, demandé que des élus des collectivités locales de base soient parfois associés aux missions des conseillers régionaux à l'étranger.

Réagissant à ces propositions, le président trouve que celles-ci peuvent être retenues. Il a donné la garantie qu'une formule sera trouvée pour une plus grande réussite des missions à l'étranger.

Enfin, la commission a été informée qu'une mission se rendra à Toulouse pour la reprise du FREDIC ; une autre se fera en Champagne Ardenne, au mois de Septembre 2005 pour trouver des partenaires aux collectivités de Podor.

Toujours au chapitre des informations, le président a rendu compte de l'inauguration de la maternité de Kassak Nord qu'il a présidée sur invitation du conseiller Abdou Khaly SEYE ; et du voyage qu'il a effectué au Canada pour le compte de l'UAEL .

Enfin, il a informé les conseillers du Forum de Mpal qui se tiendra les 20 et 21 juillet 2005.

Selon le Directeur de l'ARD, Bouna WARR, ce forum s'inscrit dans un processus qui cherche à résoudre les problèmes auxquels la communauté rurale est confrontée. C'est dans ce cadre que les partenaires ont été rencontrés et sensibilisés. Tous ont donné leur accord pour venir participer à ce forum. C'est ainsi que 7 millions ont été mobilisés au titre de la contribution des partenaires.

2/Examen et pré- validation des projets de coopération décentralisée

Il s'agit, selon le président, Aliou NIANG de restaurer la commission permanente dans sa mission de validation de certains projets. Le document élaboré par l'ARD à cet effet, fait le point sur les investissements du Conseil. Après une présentation globale des projets par le président, notamment dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'assainissement etc, les discussions ont parfois débouché sur des observations.

- **Le Centre Régional pour l'Emploi des Jeunes (CRREJ)**

Il s'agit d'un projet important, dira le président, d'un coût global de 95 millions. A l'heure actuelle, les équipements sont déjà achetés et l'appel à candidature pour la constitution de l'équipe est déjà lancé. Le dépouillement sera bientôt fait.

Dans le même sens, le Secrétaire Général précisera que sur les 25 millions promis par la Région Nord Pas De Calais, 10 millions sont déjà mandatés. Un avenant sur la convention financière est proposé par les partenaires qui demandent également que des justificatifs leur soient envoyés, une fois que le personnel du Centre sera recruté.

Pour sa part, Monsieur SENE, Chef de la Division Communication et Formation de l'ARD, dira que l'information a été largement diffusée dans la presse pour l'appel à candidature. La situation des dépôts fait état de 42 offres dont 17 pour le poste de coordonnateur. La formule qui est proposée consiste à mettre en place une commission de dépouillement de 12 personnes, qui travaillera en deux étapes : il y'aura d'abord une présélection sur dossier qui sera suivie d'une sélection définitive. Selon lui, le centre devra pouvoir être fonctionnel avant le mois d'octobre d'après le timing prévu.

A la suite des discussions, il est retenu la création d'une commission de dépouillement et de présélection et d'un jury d'audition et de sélection définitive. Par ailleurs, certains conseillers ont suggéré que le centre puisse s'inspirer des expériences en matière d'insertion des jeunes chômeurs, déjà en cours au Sénégal.

- **Fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL)**

Selon le président du Conseil Régional, Monsieur Aliou NIANG, le FAIL est en cours de réalisation. Certes, il n'y a pas encore de décision définitive mais les partenaires ont déjà manifesté leur accord. A ce propos, le Secrétaire Général du conseil Régional confirmera que le principe est acquis mais les commissions permanentes des régions partenaires n'ont pas encore statué sur la mise en route des financements. Il faut un document partagé pour convaincre leur payeur. La Région de Rhône Alpes a pris l'engagement de réunir les partenaires à Toulouse où à Lyon pour décider de ce fonds. Dans ce sens, l'ARD élaborera un manuel de procédure qui sera validé et accepté par les partenaires afin de maîtriser tout le circuit financier.

En attendant, ce qui est retenu c'est la création de mutuelles sous la supervision du conseil régional.

Dans leurs interventions, les conseillers se sont félicités de l'existence d'un tel fonds. Cependant, certains ont déploré l'absence d'implication des membres de la commission de lutte contre la pauvreté dans la mise en place de ce fonds. D'autres se sont interrogés sur les modalités de fonctionnement de ce fonds et son articulation éventuelle avec le Centre de Ressources.

Dans la même veine, le conseiller Moustapha SARR suggérera d'exploiter les possibilités de financements qu'offre la BRS en tant que banque travaillant spécifiquement avec les mutuelles.

Pour une bonne vulgarisation des modalités d'accès du fonds, Monsieur Mamadou Bâ demande que le manuel de procédure et les documents financiers soient mis à la disposition des conseillers.

Monsieur le Directeur de l'ARD précisera que le fonds s'appuiera sur les institutions mutualistes avec qui il traitera directement. Son intervention portera sur deux axes à savoir : le renforcement des moyens financiers des mutuelles et de leurs capacités. A cet effet, les partenaires ont accepté l'idée que le comité de gestion qui sera créé soit dirigé par le représentant du conseil régional. Ainsi, le fonds entretiendra des relations avec le CRREJ à travers le financement par les mutuelles de projets de jeunes. A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été faites par le président :

- a) Mettre à la disposition de la commission « lutte contre la pauvreté » toutes les informations utiles sur le FAIL.

- b) Sortir le manuel de procédure et l'envoyer à tous les conseillers pour qu'ils donnent leur avis avant que les partenaires de la Région ne se prononcent
- c) Rappeler à Rhône Alpes par lettre la rencontre des partenaires.

d) Faire une note technique sur le mode de gestion du FAIL

- **Constructions de trois stations de traitement d'eau de surface**

Les conseillers, tout en se félicitant de ce projet, ont posé le problème d'approvisionnement en eau potable de certaines localités de Podor comme Diatar, Daara Alaybé, etc.

Dans sa réponse, le Directeur de l'ARD dira que ses services sont en train de procéder à l'identification des sites dans la région. Après quoi, une hiérarchisation des priorités des interventions sera faite. Tirant la conclusion des discussions, Monsieur Moussa SOW instruira l'ARD :

- 1) de tenir compte de l'Ile à Morfil qui a le plus grand nombre de villages qui ne bénéficient pas de structures hydrauliques.
- 2) de se rapprocher de la commission compétente pour élaborer un programme régional d'hydraulique.

- **Implantation d'une filière électro bobinage**

Selon Bouna WARR, le conseil régional a acquis l'engagement du conseil régional de Rhône Alpes d'implanter une filière électro-bobinage. Il reste que la filière implantée devra répondre à la demande locale et qu'elle soit gérée par les opérateurs.

M WARR a enfin souligné que le matériel pour la filière Froid et Climatisation envoyé au C.R.F.P est un matériel qui peut être déplacé dans les autres centres de formation professionnelle de la région.

En définitive, il ressort que la région doit viabiliser les filières existantes. Par ailleurs, les voies et moyens doivent être trouvés dans le cadre de la coopération décentralisée pour résoudre les problèmes d'équipement aux quels les structures de formation sont confrontées.

- **LE FREDIC**

C'est un projet d'élevage localisé dans le département de Podor. Il comporte un volet d'appui à la filière lait avec comme opérateur l'ASODIA. Il s'agit de deux projets concomitants dont l'un, l'ASODIA, est chiffré à 260 millions F CFA ; l'autre, le projet d'appui à la filière lait n'est pas encore chiffré, car le processus d'étude de factibilité n'est pas terminé. Selon Monsieur Moussa SOW, Vice Président du conseil régional, l'ASODIA est un projet que la région de Saint Louis développe avec des partenaires de la région Midi Pyrénées dans le domaine de l'exploitation de pâturage fourragère. Une mission doit se rendre très prochainement à Toulouse pour renégocier le projet.

A la question de savoir si c'est plusieurs unités de production ou une seule qui seront financées à l'échelle régionale, Monsieur Moussa SOW a précisé que l'objectif est de monter un projet d'appui à l'élevage pour accompagner le processus d'exploitation et de formation dans ce domaine.

- **Le projet éolien**

Les débats sur la question ont tourné autour des points suivants :

- nécessité d'évaluer le coût comparatif de production avec la Sénélec pour voir en quoi ce projet est compétitif par rapport à l'énergie vendue par cette société.
- la localisation du projet.
- la pertinence de prendre la Sénélec comme cible.

Dans ses réponses, Monsieur Bouna WARR a dit que l'objectif est de trouver des coûts moindres pour les vendre à la Sénélec. D'après les indications des études de factibilité, le projet est pertinent. D'ailleurs si la SIGELEC s'intéresse au projet c'est parce que c'est rentable. La Sénélec a intérêt à acheter parce que la capacité de production est suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins de la région.

- **Le projet Guélakh**

Le projet sera électrifié en solaire pour la production de fromage. Par ailleurs le Président de la République a pris la décision de reproduire le projet dans chaque communauté rurale.

- **Projet d'insertion des jeunes en situation difficile**

C'est un projet complémentaire au CRREJ, dira Monsieur Moussa SOW. Le projet concerne l'insertion des jeunes en situation difficile (les handicapés, les enfants en rupture avec la société etc.). La commission permanente a déjà donné son avis favorable sur le projet. Pour l'instant, on continue à discuter sur certains de ses aspects.

- **Projet d'aménagement d'un canal d'irrigation à Gnith**

Les conseillers ont abordé au cours des discussions les questions suivantes :

- la longueur du chenal ;
- la révision du coût du projet ;
- la nécessité de veiller à ce que le canal, une fois creusée soit rétrocédée aux populations.

Dans ses réponses, le Directeur de l'ARD a reconnu que le coût du projet a été sous évalué, mais on lui a fait savoir qu'un tel projet était déjà expérimenté avec Yves CAPITAINÉ pour un montant de 7 millions. Maintenant, tout sera fait pour maintenir la dimension communautaire du projet.

- **Projet d'implantation d'une unité de prothèse dentaire et formation**

Ce point a servi de prétexte à certains conseillers pour dénoncer la privatisation, presque en cours à l'hôpital de Saint Louis. Pour eux, le matériel que le Conseil Régional met à l'hôpital doit avoir pour effet de faire baisser les coûts d'accès.

En définitive, les conseillers ont convenu d'attirer l'attention du président du conseil régional sur la question.

- **Projet d'assainissement de Rosso Sénégal**

Les conseillers se sont félicités que l'assainissement puisse être pris en compte dans les projets du conseil régional. Seulement ils ont déploré la modicité du coût du projet.

- **Relance du projet de collecte, évacuation et traitement des ordures ménagères de Dagana.**

Selon le Directeur de l'ARD, l'évaluation est entrain d'être faite et on verra ce qu'il faudra faire après.

- **Projet de réhabilitation des forages**

Les mesures arrêtées sont les suivantes :

- monter un projet de réhabilitation des forages en panne.
- Penser à rétrocéder les projets importants à l'Etat.

- Exploiter le document de tournée du Président pour aller vers les partenaires en vue de la satisfaction des besoins des populations.

3/ Plan de recollement de Guet Ndar

La parole a été donnée à Monsieur Ibrahima DEME pour présenter le rapport de la commission qui s'est rendue sur le site pour une mission d'exploration. Après examen du compte rendu proposé, le projet de recollement de Guet Ndar a été validé, à l'unanimité, par les conseillers.

4/ Questions diverses

a) Commission permanente

Dans le souci d'élargir les bases de la concertation et de partage, le président du Conseil régional a proposé la cooptation de certains élus, en l'occurrence Messieurs Yéro Ameth DIALLO, Mamadou DEME et Moussa CISSE comme membres de la commission permanente. Cette proposition a été acceptée par l'ensemble des conseillers présents.

b) proposition d'achat de jeux de maillots et de ballons aux ASC

Dans l'optique de soutenir les efforts du gouvernement dans le domaine du sport en général et du Football en particulier, le président a fait part de son intention d'acheter pour chaque conseiller régulièrement présent deux jeux de maillot et deux ballons pour deux équipes de sa localité. Selon lui, le coût de l'opération se situerait autour de 4 millions. Les avantages qui s'y attachent sont les suivants :

- 1- permettre aux ASC de disposer de maillots ;
- 2- participer à la promotion du football masculin à la base ;
- 3- permettre aux conseillers de marquer leur présence dans leur localité dans le domaine du sport.

Pour les conseillers qui sont abonnés absents, leur lot sera affecté à des localités qui ne sont pas pourvus de conseillers régionaux.

Tout en saluant cette initiative, les conseillers ont adopté la proposition à l'unanimité.

c) Projet de mise en place d'une vidéo conférence

Selon le Conseiller Moustapha SARR, le projet existe depuis longtemps. Il s'inscrit dans le cadre de l'équipement du CRREJ. La région Rhône Alpes a suggéré de mettre l'accent sur la vidéo conférence. Cependant pour certains, le débat reste posé sur l'utilité de ce moyen de communication. Par rapport à cette question, Moustapha SARR précise que la vidéoconférence servira à mieux valoriser le centre de ressources. Elle permettra par ailleurs aux conseillers d'être informés sur certaines questions sans avoir à se déplacer. Elle participe enfin à la formation des élus.

En conclusion : il a été demandé aux techniciens d'élaborer un projet de relance. Monsieur Moustapha SARR a été désigné avec Monsieur Khaly NIANG, pour réfléchir sur la faisabilité d'un tel projet.

Sur un autre plan, il a été retenu que le conseil régional fera appel de temps en temps aux chefs de services à compétences transférées pour faire un exposé devant la commission permanente.

Buy Now to Create PDF without Trial Watermark!!

En clôturant les travaux, le Président du Conseil Régional a remercié de nouveau les conseillers pour leur présence.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17H 25 mn.

Le rapporteur

Le président du Conseil Régional